

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE LAWRENCEVILLE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal du Village de Lawrenceville, tenue lundi le 9 juillet 2013 à 18h30 à la salle du conseil, située au 2100 rue Dandenault, à Lawrenceville.

Sont présents : M. Michel Carbonneau, maire,
M. Pierre Bonneau, conseiller,
M. Derek Grilli, conseiller,
M. Dany Chapdelaine, conseiller,
M. Éric Bossé, conseiller,
M. Claude Jeanson, conseiller,
Mme Isabelle Cyr, conseillère,

Absents : Aucun absent

En vertu des articles 153 et 156 du code municipal, l'avis de convocation a été dûment signifié en date du 3 et 4 juillet à tous les membres du conseil.

Les membres présents forment quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 18h30 sous la présidence de M. Michel Carbonneau, maire de Lawrenceville. Monsieur François Paquette siège à titre de directeur général et secrétaire-trésorier.

Le maire constate que l'avis de convocation a été dûment signifié à tous les élus et il constate qu'il y a quorum.

2. ORDRE DU JOUR SPÉCIAL

2013-07-16

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

QUE L'ordre du jour spécial est le suivant :

1. Constatation de l'avis de convocation et du quorum;
2. Adoption de l'ordre du jour spécial;
3. Adoption du règlement d'emprunt pour le projet de suppression des rues Des Cerisiers, Des Bouleaux et Dandenault (est);
4. Acceptation du processus d'appel d'offres de services professionnels pour le projet des rues Des Cerisiers, Des Bouleaux et Dandenault (est);
5. Répartition des coûts du nouveau segment d'aqueduc;
6. Demande de commanditaires pour le nouveau Festival Country et d'Antan;
7. Questions de l'assemblée ;
8. Levée de la séance.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

3. ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2013-293 POUR LE PROJET DE SUPPRESSION DES RUES DES CERISIERS, DES BOULEAUX ET DANDENAULT

2013-07-17

Attendu que le MAMROT a recommandé le versement de 462,933.00\$ à la municipalité, provenant d'une partie de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TACQ) pour les années 2010 à 2013;

Attendu que la municipalité doit démontrer que les contrats pour les travaux majeurs de 2013 ont été octroyés avant le 15 octobre 2013, afin que les versements soient maintenus en décembre prochain;

Attendu qu'une programmation des travaux a été réalisée en tenant compte des priorités établies par le MAMROT à savoir :

- Priorité 1 : Mise aux normes de la station d'eau potable Bowker,
Construire un poste de surpression et une nouvelle conduite d'eau potable
- Priorité 2 : Complément d'information au plan d'intervention
- Priorité 3 : Réhabilitation de conduite d'eau potable

Attendu qu'un règlement d'emprunt est requis pour le déclenchement et le maintien des travaux jusqu'au déboursement de la contribution en décembre 2013;

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,
Appuyé par le conseiller Pierre Bonneau,

Que le règlement d'emprunt soit adopté tel que présenté pour le financement des travaux de mise aux normes de la station Bowker, de construction d'un poste de surpression et d'une nouvelle conduite d'eau potable, de réalisation d'un complément d'information au plan d'intervention et de réhabilitation de conduites d'eau potable, et qu'une taxe de secteur applicable aux usagers de l'aqueduc soit mise en place pour financer les coûts non couverts par le versement de la TECQ.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

4. ACCEPTATION DU PROCESSUS D'APPEL D'OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LE PROJET DES RUES DES CERISIERS, DES BOULEAUX ET DANDENAULT

2013-07-18

Attendu qu'un appel d'offre est requis pour les services professionnels pour le projet des rues Des Cerisiers, Des Bouleaux et Dandenaault,

Il est proposé par le conseiller Dany Chapdelaine,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que la municipalité procède à un appel d'offre sur invitation auprès des firmes EXP et SIM et que la date de clôture de l'appel d'offre soit fixée au 16 août 2013.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

5. RÉPARTITION DES COÛTS DU NOUVEAU SEGMENT D'AQUEDUC

Ce point a été fusionné avec le point 3, adoption du règlement d'emprunt pour le projet de surpression des rues Des Cerisiers, Des Bouleaux et Dandenaault (est)

Le conseiller Dany Chapdelaine quitte la séance à 19h20, le quorum est maintenu pour la suite de la séance extraordinaire.

Le conseiller Éric Bossé quitte la séance à 19h50, le quorum est maintenu pour la suite de la séance extraordinaire.

6. DEMANDE DE COMMANDITAIRES POUR LE NOUVEAU FESTIVAL COUNTRY ET D'ANTAN

2013-07-19

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,
Appuyé par le conseiller Pierre Bonneau,

Que la municipalité accorde une commandite au nouveau Festival Country et d'Antan pour un montant de 4,000.00\$, conditionnelle à la remise d'un budget d'opération pro-forma détaillant plus précisément les coûts de l'événement, et à un engagement du service des loisirs sur le partage des profits.

Un vote est demandé par la conseillère Isabelle Cyr.
Le résultat du vote est le suivant : deux (2) pour, deux (2) contre.
Le président de la séance extraordinaire, M. Michel Carbonneau, maire de Lawrenceville, tranche en faveur de la proposition.

Proposition adoptée à trois voix contre deux

Qu'il soit noté que, suite à l'adoption de la proposition, le conseiller Claude Jeanson exprime qu'il est formellement opposé à la façon dont la municipalité a procédé pour déterminer le montant et s'engager financièrement, compte tenu des documents présentés.

7. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Aucune personne n'est présente.

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

2013-07-20

Tous les points à l'ordre du jour spécial étant épuisés et qu'aucun point ne peut être ajouté en vertu de l'article 153 du code municipal,

Il est proposé par Pierre Bonneau,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson, que la présente séance soit levée à 20h05.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

Michel Carbonneau, maire

*François Paquette, directeur général
secrétaire-trésorier*